



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 septembre 2016

#### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	31	12	6

**OBJET : 12-4 - ANCIENS  
COMBATTANTS - COMITE NATIONAL DU  
SOUVENIR DE VERDUN - AFFECTATION  
D'UNE SUBVENTION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

238646

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 29 SEP. 2016  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le - 4 OCT. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Le jeudi 22 septembre 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/09/16, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Jacques GENTE, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Mickael URBANI, Mme Alexia MISSANA, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à Mme Alexia MISSANA  
M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY  
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Jean LEONETTI  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE  
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL  
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR  
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
M. Gérald LACOSTE à M. Patrice COLOMB  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
M. Hassan EL JAZOULI à Mme Vanessa LELLOUCHE  
Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP à M. Eric PAUGET  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, M. Matthieu GILLI, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

12-4 - ANCIENS COMBATTANTS - COMITE NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN - AFFECTATION D'UNE SUBVENTION

Commission(s) :

L'association CNSV Comité National du Souvenir de Verdun, œuvre à l'élaboration, la rénovation, l'achat et la mise en place d'objets restaurés au sein du Mémorial de VERDUN.

Cet Institut créé sur les lieux directs du champ de bataille, a ré-ouvert ses portes le 21 février 2016, année symbolique du centenaire de cette épouvantable et terrible bataille.

La Ville d'Antibes souhaite s'associer à la transmission du souvenir de cet épisode de notre Histoire, rendant ainsi hommage aux Combattants qui y ont participé, par le versement d'une subvention de 5.000 € à cette association.

Pour mémoire, du 21 février au 16 décembre 1916 avec une accalmie en juillet due à la bataille de la Somme, se déroule la bataille de Verdun, déclenchée par l'état-major allemand, sous les ordres du général von Falkenhayn. Elle doit briser la résistance de l'armée française en lui infligeant des pertes énormes. Si les mêmes corps des armées allemandes sont maintenus sur place durant les affrontements, les troupes françaises vont pratiquer un roulement. 70 % des poilus seraient passés par Verdun. Deux Antibois, Maurice TASSANARY et Vital TORDO, y trouvent la mort.

La bataille de Verdun se solde par un bilan humain terrifiant : 700.000 victimes (morts, disparus, blessés).

D'après le livre de Pierre Tosan, le « Dictionnaire d'Antibes Juan-les-Pins » l'un des combattants de Verdun, Armand CORSET, aurait rapporté un peu de terre du lieu des combats. Elle aurait été déposée dans une petite urne au triptyque des Morts Glorieux de la guerre 1914-1918.

Le nom d'avenue de Verdun est donné à la portion de l'ancienne route nationale n°85 allant de la Porte Marine à la fontaine de l'entrée du parking Vauban.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

- AFFECTE une subvention de fonctionnement de 5.000 € à l'association « CNSV-COMITE NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN » ;

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours sur le compte 6574.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.12-4 - ANCIENS COMBATTANTS - COMITE NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN -  
AFFECTATION D'UNE SUBVENTION -

---

**Date de transmission de l'acte :** 04/10/2016

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 04/10/2016

---

**Numéro de l'acte :** DCM2386-16 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20160922-DCM2386-16-DE

---

**Date de décision :** 22/09/2016

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions